

"Mémorandum d'Entente" entre le Burundi et l'Arabie Saoudite en matière de sécurité

PANA, 05 novembre 2018 Bujumbura, Burundi - Le Conseil des ministres en fin de semaine dernière a analysé et adopté un « Mémorandum d'Entente » visant une étroite coopération en matière de "sécurité et de gestion des catastrophes" avec le Royaume d'Arabie saoudite, a-t-on appris lundi, d'un communiqué émanant du Secrétariat général du gouvernement à Bujumbura.

On parle régulièrement à Bujumbura d'"actes terroristes" liés à une grave crise politique non encore résorbée suite aux élections controversées et émaillées de violences, dont une tentative de putsch militaire manqué en 2015. Des activistes politiques burundais en exil et des auteurs présumés de tentative de putsch militaire manqué en cavale continuent à inquiéter à Bujumbura et le communiqué explique que c'est pour cette raison que le Burundi a multiplié ces derniers temps, des accords de coopération en matière de sécurité avec de nouveaux partenaires. Le gouvernement burundais était déjà lié par des accords de coopération militaire et policière avec la Russie, la Chine, l'Afrique du Sud ou encore la Turquie, considérées comme de nouveaux partenaires et "amies, en lieu et place des partenaires traditionnels de l'Occident, devenus réfractaires, suite à une crise politique et des droits humains persistante depuis plus de trois ans. « A l'heure actuelle où les actes de terrorisme et les crimes transfrontaliers se multiplient dans le monde, il importe donc au Gouvernement burundais de diversifier les partenariats », selon la même source. « C'est dans le cadre de ce multilatéralisme que le Burundi veut développer ses relations de coopération policière avec le Royaume d'Arabie Saoudite dans les domaines de la prévention et de la gestion des catastrophes, la lutte contre le terrorisme et les crimes transfrontaliers sous toutes leurs formes », conclut le communiqué, en indiquant qu'après échanges et débats, le projet de mémorandum a été adopté. Le gouvernement burundais n'a toujours pas obtenu de suite favorable à une demande d'extradition d'une trentaine d'opposants en exil, principalement dans les pays d'Europe occidentale, contre lesquels Bujumbura avait émis de mandats d'arrêt internationaux pour leur rôle présumé actif dans la crise électorale de 2015.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});